

## Pouvoir terminer dignement sa carrière

*La crainte du chômage est symptomatique de l'effritement de la classe moyenne, qui redoute une perte d'indépendance financière et de statut social.*

**Jean Christophe Schwaab**

Il est paradoxal qu'en Suisse, un pays à l'économie florissante, l'une des principales craintes de la population soit le chômage. Cette crainte témoigne notamment de l'attachement des Suisses et des Suissesses au travail. Il ne s'agit pas uniquement de la volonté d'assurer sa subsistance et celle de sa famille mais aussi de contribuer, dans la mesure de ses moyens, à la prospérité du pays.

Mais cette crainte, notamment par sa constance, montre surtout que le chômage n'est pas vu comme un mal passager dont il est facile de rebondir. C'est celle d'un chômage durable, qui entraîne une perte d'indépendance financière, voire de statut social. Elle est symptomatique des interrogations de la classe moyenne, qui voit sa situation se dégrader cependant qu'une minorité aisée capte une part importante des fruits de la croissance économique.

De plus en plus de chômeurs ne parviennent plus à se réinsérer dans leur branche à l'issue de leur délai-cadre et doivent donc se contenter d'un emploi moins qualifié, moins bien payé, qui ne correspond que peu, voire pas à leurs qualifications et à leur formation, quand ils ne doivent pas carrément renoncer au « premier marché du travail » et s'annoncer à l'aide sociale. Pour ces salariés, cette période sans emploi n'est pas qu'un accroc facile à surmonter, mais signifie l'abandon d'une carrière.

*Mauvaises perspectives pour les plus âgés*

Certes, la plupart des chômeurs parviennent à se réinsérer et à retrouver la même satisfaction au travail ou le même revenu, mais tous redoutent que la perte d'emploi les contraigne à un reclassement professionnel. Ces craintes sont renforcées par une assurance-chômage qui ne permet guère de véritable reconversion et qui pousse à accepter le premier emploi jugé « convenable », même s'il ne correspond pas vraiment aux aspirations personnelles. En outre, le seuil du « convenable » diminue au fil de la période de chômage.

Ces craintes sont particulièrement vives chez les salariés de plus de 50 ans, qui savent que leurs chances de retrouver un emploi sont mauvaises, même s'ils sont qualifiés et motivés. Ils devront dans bien des cas terminer leur vie active avec des « petits boulots », souvent précaires, souvent sans rapport avec la formation et l'expérience acquise. Cette diminution de revenu sera durable, car leur deuxième pilier sera moins bien fourni et une retraite anticipée contrainte leur coûtera cher. Quant aux moins chanceux qui devront faire appel à l'aide sociale, ils devront d'abord épuiser les réserves de leur deuxième pilier, liquider leurs économies et éventuellement vendre leur maison ou leur appartement. Ce n'est certainement pas ainsi que l'on envisage la fin de sa carrière!

*Ce que les responsables politiques peuvent faire*

Que peut faire la politique pour garantir à tous les salariés une carrière digne, en particulier sur la fin ? Il faut d'une part renforcer l'employabilité tout au long de la carrière. La formation continue et les possibilités de reconversion doivent être garanties pour tous les salariés, indépendamment de l'âge, de la fonction ou de l'employeur. Pour ce faire, l'assurance-chômage doit intervenir et s'inspirer du modèle danois, qui permet une véritable reconversion, quitte à indemniser sur une longue durée les assurés qui entament une nouvelle formation. Cela pourrait également constituer une solution à la pénurie de main d'œuvre qualifiée.

En outre, les assurances sociales doivent mieux couvrir le risque de ne pas retrouver d'emploi en raison de l'âge. Il conviendrait, par exemple, de généraliser les rentes-ponts qui permettent aux salariés plus âgés de terminer dignement leur carrière sans passer par l'aide sociale. Ce système fait déjà ses preuves dans le canton de Vaud.

Il faudrait également réviser le financement du deuxième pilier pour éviter qu'il faille compter principalement sur ses dernières années actives pour se constituer un avoir de prévoyance suffisant.

Enfin, les employeurs doivent également faire preuve de responsabilité sociale envers leurs salariés âgés. Si les licenciements sans motif impérieux devaient augmenter, une protection légale contre le licenciement au-delà de 50 ans s'imposerait.

*Jean Christophe Schwaab, dr. iur., conseiller national PS du canton de Vaud, juriste, membre de la direction de l'Association suisse des employés de banque (ASEB), président de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière, ancien secrétaire central de l'Union syndicale suisse.*

## Effondrement d'une politique équilibrée et clairvoyante

*En Suisse, la clé du succès repose sur un marché du travail dynamique. Un atout qu'il ne faut pas soumettre à des régulations paralysantes.*

**Valentin Vogt**

Le chômage est la plus grande préoccupation de la population helvétique. Cette « pole position » au Baromètre des préoccupations du Credit Suisse de l'an dernier est pourtant loin de provoquer l'étonnement. Depuis 2003, le chômage surpasse systématiquement les questions de l'immigration, du système social ou encore de la relation bilatérale avec l'Union européenne. Pour 51% des personnes interrogées en 2014, le chômage représente l'un des cinq problèmes les plus importants de la Suisse – un chiffre en forte hausse par rapport à 2013.

A mon sens, l'inquiétude grandissante quant à la question du chômage témoigne moins de la situation actuelle du marché du travail que d'une volonté de se tourner vers l'avenir. La conjoncture économique mondiale soulève encore de nombreuses questions: à l'exception des Etats-Unis et de l'Allemagne, les résultats économiques demeurent insuffisants. En outre, les négociations entre la Suisse et l'Union européenne sur l'application de l'initiative populaire «Contre l'immigration de masse» restent incertaines. On peut donc supposer que le marché du travail suisse, véritable moteur de notre économie, en subit des répercussions négatives.

*La dynamique, clé de la réussite*

La prépondérance récurrente du chômage en tête de liste des préoccupations reflète également l'importance et l'influence du travail sur la vie quotidienne. La question du salaire occupe naturellement une place centrale, mais ce n'est pas la seule source d'inquiétude. De nos jours, la profession et le travail font partie intégrante de l'identité personnelle et sont par conséquent significatifs. La perte d'un emploi entraîne donc une perte d'identité, conduisant à l'isolement social et constituant même un risque pour la santé. Le chômage représente bien plus qu'une simple perte de revenu. C'est toute une vie qui est remise en question.

Avec un taux de chômage de 3,2% et de 3,6% chez les jeunes (état août 2015), la Suisse, en dépit de ses difficultés économiques, connaît une meilleure conjoncture que bien d'autres pays. La flexibilité de son marché du travail est la raison de ce succès. Ces dernières années, la Suisse a veillé à instaurer une politique équilibrée et des régulations essentielles uniquement afin de ne pas rompre le cycle du marché du travail ni d'entraver sa dynamique, clé de sa réussite. 2500 personnes par jour et 550 000 personnes par an signent un nouveau contrat de travail. Parmi eux, 300 000 employés changent de poste au sein de leur entreprise ou chez un nouvel employeur.

Ces chiffres impressionnants démontrent cependant que sortir du monde du travail – volontairement ou non – ne nous conduit pas nécessairement à une impasse. Une politique pertinente ne se résume pas à maintenir le statu quo, mais encourage davantage l'économie à s'adapter aux changements structurels. La forte dynamique du marché du travail suisse dépend donc de sa rapidité d'adaptation.

Si le chômage est malgré tout jugé plus préoccupant que les années précédentes selon le Baromètre des préoccupations 2014, une perte de dynamisme est alors envisageable. Il s'agit là de l'un des problèmes majeurs de la politique actuelle.

*Des régulations néfastes*

De telles objections sont réellement formulées: contingents, principe de la préférence nationale, quotas ou politique salariale. Ce ne sont que quelques exemples parmi d'autres qui ont dernièrement refait surface dans les discours politiques. Ces notions supposent des interventions politiques exerçant des contraintes superflues sur le marché du travail. Depuis plusieurs années, force est de constater la volonté de part et d'autre de soumettre le marché du travail à des régulations profondes et néfastes qui, à long terme, peuvent freiner sa dynamique. Dans ce contexte, la Suisse risque de se retrouver privée de son principal atout.

Ainsi, l'inquiétude grandissante concernant le chômage est aussi l'expression d'un doute partagé sur la perspicacité, l'équilibre et la clairvoyance qui faisaient autrefois le succès de la politique helvétique, mais qui semblent aujourd'hui s'affaiblir. Une crainte plus que justifiée.

*Valentin Vogt est président de l'Union patronale suisse, président du Conseil d'administration et copropriétaire de Burckhardt Compression Holding AG à Winterthur. Il a étudié à l'Université de Saint-Gall et obtenu une licence en sciences économiques HSG en 1984.*